

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19905 - 77EME ANNÉE

Projet d'usine de fabrication de vaccins de l'Institut Pasteur de Dakar soutenu par l'Europe

L'Union européenne annonce un plan de financement d'un milliard d'euros pour aider à la construction des usines de fabrication de vaccins en Afrique. L'objectif est de réduire de 99 % la dépendance aux importations. Le projet le plus avancé est celui de l'Institut Pasteur de Dakar. Les intentions louables des Européens sont-elles à relativiser ? Ce milliard d'euros n'est-t-il pas le prix du ticket d'entrée pour avoir la possibilité d'orienter le développement de l'industrie pharmaceutique en Afrique en fonction des intérêts des Européens ?

L'Union européenne a annoncé hier dépasser son objectif de livraison pour l'initiative COVAX, avec 200 millions de doses de vaccins contre la COVID-19 mis à disposition d'ici la fin de l'année au lieu de 100 millions comme initialement prévu. COVAX vise à mettre à disposition gratuite des doses de vaccins pour les pays à revenu faible ou intermédiaire. C'est avec le soutien de COVAX qu'a commencé la campagne de vaccination à Madagascar notamment.

Par ailleurs, l'Équipe Europe, instance regroupant l'Union européenne, ses institutions et les États membres, a lancé une initiative concernant la fabrication de vaccins, de médicaments et de technologies de la santé ainsi que l'accès à ceux-ci en Afrique.

« Cette initiative contribuera à créer les conditions propices à la fabrication locale — en Afrique — de vaccins, moyennant un financement d'un milliard d'euros par le

budget de l'Union et des institutions européennes de financement du développement, telles que la Banque européenne d'investissement (BEI).

Le 9 juillet, l'Équipe Europe a accepté de soutenir les investissements à grande échelle dans la production de vaccins par l'Institut Pasteur de Dakar, ainsi que d'autres mesures de soutien. La nouvelle usine de fabrication réduira la dépendance de l'Afrique aux importations de vaccins, qui est actuellement de 99 %, et renforcera la résilience de ce continent face aux pandémies futures », indique un communiqué de la Commission européenne publié hier.

Volonté d'autosuffisance

Les intentions louables des Européens sont-elles à relativiser ? En effet, la pandémie de coronavirus a rappelé le potentiel de l'Afrique en termes de médicaments contre la COVID-19. Pour le moment, c'est le continent qui a résisté le mieux, mis à part l'Océanie. Ceci repose sur une tradition qui n'a pas été oubliée : celle de créer les conditions pour être en bonne santé, et donc avoir un système immunitaire capable de combattre avec succès la COVID-19.

A Madagascar, la recherche de solutions à partir des atouts du pays a débouché sur le démarrage d'une industrie pharmaceutique locale : Pharmalagasy. Après le CVO déjà diffusé, les essais sont bien avancés au sujet du CVO+,

traitement curatif contre le coronavirus.

Délocalisation de l'industrie pharmaceutique ?

Sous cet angle, la contribution d'un milliard d'euros peut être analysée comme le ticket d'entrée payé par l'Europe pour être un des acteurs du développement de l'industrie pharmaceutique africaine afin de pouvoir orienter la production en fonction des besoins de la population européenne. En transférant une technologie vers des pays où le coût de production est bien moins élevé, le prix du médicament peut diminuer et avec lui le prix payé par les Européens pour continuer à se vacciner.

Compte tenu de l'orientation clairement capitaliste des dirigeants de l'Union européenne, un mouvement de délocalisation a transféré une partie de l'outil de production vers les pays où les travailleurs sont beaucoup moins payés, tandis que le prix final payé par le consommateur européen n'est pas lui divisé par 10. Le développement d'une industrie pharmaceutique en Afrique n'est-il pas un moyen pour les capitalistes européens d'augmenter leurs profits en y délocalisant la production ?

Affaire à suivre...

M.M.

L'Assemblée nationale examine le projet de loi sur la gestion de la crise sanitaire

Pass sanitaire : le licenciement pour refus d'un vaccin voté par les députés

Dans la nuit d'hier à aujourd'hui à l'Assemblée nationale, les députés ont adopté le premier article de la loi sur la gestion de la crise sanitaire. Cet article prévoit de rendre le Pass sanitaire obligatoire dans de nombreux lieux et les transports. Ce Pass sera imposé aux travailleurs de ces lieux et des transports.

Pour l'obtenir, il faut prouver avoir eu la COVID-19 et en être guéri, présenter un test négatif de dépistage de moins de 48 heures ou avoir un schéma vaccinal complet, dont le délai a été raccourci d'une semaine pour le vaccin BioNtech-Pfizer. Sachant que les tests de dépistage vont devoir être payé par le salarié, et que les vaccins sont payés par les cotisations des travailleurs à la Sécurité sociale, cela laisse le choix entre payer 15 tests par mois soit au moins 300 euros, ou bénéficier de la gratuité financée par nos cotisations sociales pour être vacciné.

Compte tenu du caractère expérimental de tous les vaccins diffusés en Europe, et par conséquent du refus actuel d'accorder à ces médicaments une autorisation définitive de mise sur le marché par les autorités sanitaires européennes, cette décision politique du gouvernement rencontre des résistances. Ceci n'a pas empêché les députés de voter en majorité un article qui

permet de licencier un travailleur qui refuse de participer à une expérimentation médicale en autorisant le licenciement des personnes qui ne peuvent accéder à leur lieux de travail, faute de Pass sanitaire valide :

« C. – Lorsqu'une personne à laquelle les mesures mentionnées aux 1° et 2° du A s'appliquent ne présente pas les justificatifs, certificats ou résultats dont ces dispositions lui imposent la présentation, son employeur lui notifie par tout moyen la suspension de ses fonctions ou de son contrat de travail. Cette suspension, qui s'accompagne de l'interruption du versement de la rémunération, prend fin dès que l'intéressé produit les justificatifs requis. Cette décision lui est notifiée le jour même, par tout moyen.

« Lorsque la situation mentionnée à l'alinéa précédent se prolonge pendant une durée de cinq jours, la personne est convoquée à un entretien afin d'examiner avec elle les moyens de régulariser sa situation.

« Le fait de ne plus pouvoir exercer son activité pendant une durée supérieure à deux mois en raison du non-respect de l'obligation de présentation des justificatifs mentionnés au premier alinéa peut être un motif spécifique justi-

fiant la cessation définitive des fonctions ou la rupture du contrat de travail.

Et les patrons qui continuent d'employer des travailleurs sans Pass sanitaire sont menacés de sanctions :

« Le fait, pour un exploitant d'un lieu ou établissement, le professionnel responsable d'un événement ou un exploitant de service de transport, de ne pas contrôler la détention par les personnes qui souhaitent y accéder des documents mentionnés aux 1° et 2° du A est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe. Cette contravention peut faire l'objet de la procédure de l'amende forfaitaire prévue à l'article 529 du code de procédure pénale. Si une telle violation est verbalisée à plus de trois reprises dans un délai de trente jours, les faits sont punis d'un an d'emprisonnement et de 9 000 euros d'amende.

Le gouvernement veut passer en force pour que le texte puisse s'appliquer dès que possible. Nul doute qu'obliger un travailleur à participer à une expérimentation médicale sous menace de licenciement ou de perte de revenus ne manquera pas de susciter des recours.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Edito

Au Pérou, du chaos surgit un nouvel espoir

Plus d'un mois après la tenue du second tour de l'élection présidentielle, l'autorité chargée d'examiner les recours déposés par Keiko Fujimori a confirmé l'entrée en fonction de Pedro Castillo comme nouveau président de la République du Pérou. Membre de la formation de gauche Peru Libre, Pedro Castillo, 51 ans, est le premier chef d'État péruvien sans lien avec les élites économiques et politiques. Pedro Castillo est sorti de l'anonymat en 2017 à la faveur d'un mouvement de grève des enseignants dont il avait pris la tête. Une victoire historique pour ce syndicaliste de 51 ans désormais à la tête de ce pays andin de 33 millions d'habitants.

Les élections générales péruviennes de 2021 ont lieu les 11 avril et 6 juin 2021 afin d'élire pour cinq ans le président de la République, ses vice-présidents ainsi que les 130 députés du Congrès de la République du Pérou. Depuis les élections générales de 2016, le pays a connu une instabilité politique chronique, avec notamment quatre présidents de la République successifs et une dissolution du Congrès. Le vote intervient durant la pandémie de Covid-19 et dans un contexte de forte défiance de la population envers les institutions, notamment en raison d'une corruption endémique. La classe politique péruvienne souffre d'un large discrédit auprès de l'opinion publique en raison des affaires de corruption impliquant un grand nombre de personnalités, dont six anciens présidents et quatre des candidats à l'élection présidentielle de 2021. D'après le Washington Post, ce ne serait pas uniquement la classe politique mais l'ensemble des élites qui seraient déconsidérées. L'étude de l'Institut National de Statistique et d'Informatique (INEI) pour l'année 2020 montre que l'Église, les partis politiques, le Congrès, les milieux d'affaires et les médias suscitent tous la défiance de la population.

Né dans un village de la région de Cajamarca (nord), où il a été enseignant dans une école rurale pendant vingt-quatre ans, ce père de trois enfants est catholique, marié à une évangélique. A côté de sa maison en briques à deux étages, Pedro Castillo possède une ferme d'un hectare où il cultive du maïs, des patates douces et des

légumes. Il élève des poulets et des vaches. Pedro Castillo a été élevé dans le hameau voisin de Puña, où il travaillait aux champs avec ses parents. Enfant, il devait marcher plusieurs kilomètres pour se rendre à l'école. Durant toute la campagne présidentielle, il a souligné ses racines provinciales, portant en toutes circonstances le chapeau blanc traditionnel du nord du pays ou revêtant un poncho. Il est souvent arrivé à ses meetings à cheval. Il a annoncé pendant la campagne qu'en cas de victoire, il renoncerait à son salaire présidentiel et continuerait à vivre avec son salaire de l'éducation nationale.

Son programme de gauche radicale repose sur le renforcement des secteurs de la santé, de l'éducation et de l'agriculture. Son but : améliorer le sort des Péruviens les plus démunis confrontés à une récession due à la pandémie de Covid-19, ainsi qu'à une hausse du chômage et de la pauvreté. « Plus de pauvres dans un pays riche », n'a-t-il eu de cesse de répéter pendant la campagne. Pedro Castillo est également en faveur d'une reprise du contrôle par l'État des richesses énergétiques et minérales du pays, telles le gaz, le lithium, le cuivre et l'or, aujourd'hui sous le contrôle de multinationales. « Nous allons respecter la propriété privée », a-t-il toutefois assuré face aux critiques qui l'accusaient de vouloir mettre en place « un socialisme bolivarien » comme au Venezuela. Il a promis un million d'emplois en un an, des investissements publics pour réactiver l'économie par le biais de projets d'infrastructures et de marchés publics auprès des petites entreprises. Il entend « freiner les importations qui affectent l'industrie nationale et la paysannerie ». « Nous prévoyons des changements, pas des rustines ou des réformes comme d'autres candidats de gauche », avait-il déclaré pendant la campagne du premier tour, dont il était sorti premier à la surprise générale.

« La politique est un passage obligé pour changer une société. » Mario Vargas Llosa

Nou artrouv'

David Gauvin

Oté

Zistoir pou rakonte dsi galé

« Ptizan, Grandyab : lo panyé mazik » sizyèm morsso

Dèrnyé foi nou la vi koman ptizan la fé on panyé mazik é koman li la gingn tranporte avèk li in mèle la pyèr an-o mèm dann syèl é koman avèk sa li la anfonss grandyab dan la tèrè ; mé antansyn, Grandyab konm zot i koné sa lé imortèl é sé konmsa ké landroi la antèrè ali la pouss i gayar pyé sitrouye é nou va oir koman lo pyé sitrouye li nmèm lé kaziman dyabolik.

Kriké Mésyé ! kraké Madame ! La klé dann mon posh ! La taye dann oute sak !

Ptizan la anvi, anvi mèm, kass in sitrouye dsi lo pyé la poussé. Li kass lo zafèrè épi li mète sa dann in sak a do trèssé épi li marsh, li marsh diréksyon son kaze. Mé dann son do sitrouye i mète a kozé épi i grossi même é opliss li koz, opliss li grossi. Momandoné Ptizan i déside mète lo sitrouye atèr. Li marsh sitrouye i marsh déyèr li, li kour é sitrouye i kour déyèr li.

Ala k'i di : « Twé la kass amwin, twé va porte amwi ! twé la kass amwin, twé va porte amwin !

Ala sitrouye la fini vni bèl konm in pti koshon, épi in moiyn, talèr in gro. Ptizan i kour mèm pars li la pèrè sitrouye i kraz ali.. Dann shomin li trouv shoval, é li di : « shoval, shoval, sitrouye i rode kraze amwin, porte amwin dsi oute do. Shoval i di : « Monte aou ! ». Mé sitrouye i kour déyèr shoval. Shoval i kour ! Sitrouye i koze mèm, li di :

« Twé la kass amwin twé va porte amwin ! Twé la kass amwin, twé va porte amwin ! »

Shoval i pran la pèrè é li di : « Ptizan déssande aou ! sitrouye-la sa dyab sa ! sorte aou dsi mon do ! ». Ptizan i sote atèr. Li lé dann danzé ! Gran, gran, gran danzé !

Kriké Mésyé ! Kraké Madame ! L'avé inn foi pou inn bone foi Mésyé lo foi la manze son foi èk in grinnsèl !

Rozman pou li, li trouv léléfan.

Sizyème morsso la fini-sètyème morso lé pou tanto.

Justin